

Journal officiel

des Communautés européennes

ISSN 0378-7052

C 35

43^e année

8 février 2000

Édition de langue française

Communications et informations

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire	Page
	I <i>Communications</i>	
	Commission	
2000/C 35/01	Taux de change de l'euro	1
2000/C 35/02	Relevé des documents transmis par la Commission au Conseil durant la période du 3.1. au 7.1.2000	2
2000/C 35/03	Relevé des documents transmis par la Commission au Conseil durant la période du 10.1. au 14.1.2000	5
2000/C 35/04	Relevé des documents transmis par la Commission au Conseil durant la période du 17.1. au 21.1.2000	7
2000/C 35/05	Relevé des documents transmis par la Commission au Conseil durant la période du 24.1. au 28.1.2000	8
2000/C 35/06	Notification préalable d'une opération de concentration [Affaire COMP/JV.39 — Bertelsmann AG/Planeta Corporación SRL/Nuevas Ediciones de Bolsillo (NEB)] ⁽¹⁾	10
2000/C 35/07	Notification préalable d'une opération de concentration (Affaire COMP/M.1849 — Solec-tron/Ericsson) ⁽¹⁾	11
2000/C 35/08	Avis d'ouverture d'un réexamen intermédiaire des mesures antidumping applicables aux importations de magnésium non allié sous forme brute originaire de la République populaire de Chine ⁽¹⁾	12

II *Actes préparatoires*

.....



Numéro d'information

Sommaire (suite)

Page

III *Informations*

Commission

2000/C 35/09

Modification à l'avis d'adjudication de la restitution à l'exportation de riz blanchi à grains moyens et longs A vers certains pays tiers 14



PRIX D'ABONNEMENT

Abonnement annuel (frais de port pour expédition normale inclus)					Vente au numéro (**)			
Prix	«L + C» Édition sur papier (*)	«L + C» EUR-Lex CD-ROM Édition mensuelle (cumulatif)	Avis de concours (**)	Supplément au JO (Adjudications et marchés publics) Année civile 2000		Jusqu'à 32 pages	De 33 à 64 pages	Au-delà de 64 pages
				CD-ROM édition quotidienne	CD-ROM édition biheb- domadaire			
EUR	840,-	144,-	30,-	492,-	204,-	6,50	13,-	Prix fixé cas par cas

Les frais spéciaux d'expédition sont facturés à part. Le *Journal officiel des Communautés européennes* ainsi que toutes les autres publications des Communautés européennes, périodiques ou non, offerts à la vente peuvent être obtenus dans les bureaux mentionnés ci-dessous. Des tarifs sont envoyés gratuitement sur demande.

NB: L'abonnement au *Journal officiel des Communautés européennes* comprend également la réception du «Répertoire de la législation communautaire en vigueur» (deux éditions par an).

(*) Le *Journal officiel des Communautés européennes* comprend les séries L (législation) et C (communications et informations) qui font l'objet d'un abonnement unique.

(**) Les avis de concours sont disponibles gratuitement auprès des Bureaux de représentation de la Commission européenne dans les États membres. Pour l'envoi automatique de tous les avis de concours par abonnement, les frais d'expédition et d'administration indiqués seront facturés.

VENTE ET ABONNEMENTS

Agents de vente pour publications sur papier, vidéo et microfiche. Agents off-line pour cédéroms, disquettes et produits combinés. Agents d'accès aux bases de données. Les agents de vente, les agents off-line et les agents d'accès aux bases de données peuvent également proposer des abonnements au *Journal officiel des Communautés européennes* sous toutes ses formes.

BELGIQUE/BELGIË

Bureau Van Dijk SA 
Avenue Louise 250/Louisalaan 250
Boîte 14/Bus 14
B-1050 Bruxelles/Brussel
Tél.: (32-2) 648 66 97, fax: (32-2) 648 82 30
E-mail: info@bvdep.com

Jean De Lannoy 
Avenue du Roi 202/Koningslaan 202
B-1190 Bruxelles/Brussel
Tél.: (32-2) 538 43 08, fax: (32-2) 538 08 41
E-mail: jean.de.lannoy@infoboard.be
URL: http://www.jean-de-lannoy.be

**La librairie européenne/
De Europese Bokhandel** 
Rue de la Loi 244/Weststraat 244
B-1040 Bruxelles/Brussel
Tél.: (32-2) 295 26 39, fax: (32-2) 735 08 60
E-mail: mail@libeurop.be
URL: http://www.libeurop.be

Moniteur belge/Belgisch Staatsblad 
Rue de Louvain 40-42/Leuvenseweg 40-42
B-1000 Bruxelles/Brussel
Tél.: (32-2) 552 22 11, fax: (32-2) 511 01 84
E-mail: schultz@schultz.dk
URL: http://www.schultz.dk

PF Consult SARL 
Avenue des Constallations 2
B-1200 Bruxelles/Brussel
Tél.: (32-2) 771 10 04, fax: (32-2) 771 10 04
E-mail: paul-feyt@tvb.be

DANMARK


J. H. Schultz Information A/S 
Herstedvang 10-12
DK-2620 Albertslund
Tif. (45) 43 63 23 00, fax (45) 43 63 19 69
E-mail: schultz@schultz.dk
URL: http://www.schultz.dk

Munksgaard Direct 
Østergade 26A, Postboks 173
DK-1005 København K
Tif. (45) 77 33 33 33, fax (45) 77 33 33 77
E-mail: direct@munksgaarddirect.dk
URL: http://www.munksgaarddirect.dk

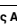
DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag GmbH 
Vertriebsabteilung
Amsterdamer Straße 192, D-50735 Köln
Tif. (49-221) 97 66 80, Fax (49-221) 97 66 82 78
E-mail: vertieb@bundesanzeiger.de
URL: http://www.bundesanzeiger.de

DSI Data Service & Information GmbH 
Kaiserstege 4, Postfach 11 27
D-47495 Rheinberg
Tif. (49-2843) 32 20, Fax (49-2843) 32 30
E-mail: ds@dsidata.com
URL: http://www.dsidata.com

Outlaw Informationssysteme GmbH 
Matterstockstraße 26/28, Postfach 62 65
D-97080 Würzburg
Tif. (49-931) 296 62 00, Fax (49-931) 296 62 99
E-mail: info@outlaw.de
URL: http://www.outlaw.de

ΕΛΛΑΔΑ

Γ.Κ. Ελευθεροδότης ΑΕ 
Διεθνές Βιβλιοπωλείο - Εκδόσεις
Πανεπιστημίου 17, GR-105 64 Αθήνα
Τηλ.: (30-1) 331 41 60/12/3/4/5
Οδός: (30-1) 323 98 21
E-mail: elebooks@netor.gr


ΕΛΚΕΤΕΚ ΕΠΕ (Ελληνικό Κέντρο
Τεκμηρίωσης ΕΠΕ) 
Δ. Λαυρινιώτου 7, GR-115 28 Αθήνα
Τηλ.: (30-1) 723 52 14, φάξ: (30-1) 729 15 28
E-mail: helketec@technik.gr
URL: http://www.technik.gr/helketec

ESPAÑA

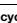
Boletín Oficial del Estado 
Trafalgar, 27, E-28071 Madrid
Tél.: (34) 915 84 17 15 (Suscripción)
913 84 17 15 (Suscripción)
Fax: (34) 915 38 21 21 (Libros)/
913 84 17 14 (Suscripción)
E-mail: clientes@com.boe.es
URL: http://www.boe.es

Greendata 
Austias Marc, 119 Locales
E-08013 Barcelona
Tél.: (34) 932 65 34 24, fax: (34) 932 45 70 72
E-mail: hugo@greendata.es
URL: http://www.greendata.es

Mundi Prensa Libros, SA 
Castelló, 37, E-28001 Madrid
Tél.: (34) 914 36 37 00, fax: (34) 915 75 39 98
E-mail: libreria@mundiprensa.es
URL: http://www.mundiprensa.com

Sarenet 
Parque Tecnológico, Edificio 103
E-48016 Zamudio (Vizcaya)
Tél.: (34) 944 20 94 70, fax: (34) 944 20 94 65
E-mail: info@sarenet.es
URL: http://www.sarenet.es

FRANCE

Encyclopédie douanière 
6, rue Barbès, BP 157
F-92304 Levallois-Perret Cedex
Tél.: (33-1) 47 58 09 00
Fax: (33-1) 47 58 07 17

FLA Consultants 
27, rue de la Vistule, F-75013 Paris
Tél.: (33-1) 45 82 75 75
Fax: (33-1) 45 82 46 04
E-mail: flabases@iway.fr
URL: http://www.fla-consultants.fr

**Institut national de la statistique
et des études économiques** 
Data Shop Paris
195, rue de Bercy
F-75582 Paris Cedex 12
Tél.: (33-1) 53 17 88 44
Fax: (33-1) 53 17 88 22
E-mail: datashop@insee.fr
URL: http://www.insee.fr

Journal officiel 
Service des publications des CE
26, rue Desaix, F-75727 Paris Cedex 15
Tél.: (33-1) 40 58 77 31
Fax: (33-1) 40 58 77 00
E-mail: europublications@journal-officiel.gouv.fr
URL: http://journal-officiel.gouv.fr

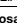
Office central de documentation 
33, rue Linné, F-75005 Paris
Tél.: (33-1) 44 08 78 30
Fax: (33-1) 44 08 78 39
E-mail: bal@ocd.fr
URL: http://www.ocd.fr

IRELAND

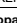
Government Supplies Agency 
Publications Section, 4-5 Harcourt Road
Dublin 2
Tél. (353-1) 661 31 11, fax (353-1) 475 27 60
E-mail: opw@iol.ie

Lendac Data Systems Ltd 
Unit 6, IDA Enterprise Centre
Pearse Street, Dublin 2
Tél. (353-1) 677 61 33
Fax (353-1) 671 01 35
E-mail: marketing@lendac.ie
URL: http://www.lendac.ie

ITALIA

Licosa SpA 
Via Duca di Calabria, 1/1
Casella postale 552, I-50125 Firenze
Tél.: (39-55) 64 54 15, fax: (39-55) 64 12 57
E-mail: licosa@licosa.com
URL: http://www.licosa.com

LUXEMBOURG

Infopartners SA 
4, rue Jos Felten
L-1508 Luxembourg-Howald
Tél.: (352) 40 11 61, fax: (352) 40 11 62-331
E-mail: infopartners@ip.lu
URL: http://www.infopartners.lu

Messageries du livre SARL 
5, rue Raiffainen, L-2411 Luxembourg
Tél.: (352) 40 10 20, fax: (352) 49 06 61
E-mail: mdl@pt.lu
URL: http://www.mdl.lu

Abonnements:

Messageries Paul Kraus 
11, rue Christophe-Plantin
L-2339 Luxembourg
Tél.: (352) 49 98 88-8
Fax: (352) 49 98 88-444
E-mail: mail@mpk.lu
URL: http://www.mpk.lu

PF Consult SARL 
10, boulevard Royal, BP 1274
L-1012 Luxembourg
Tél.: (352) 24 17 99, fax: (352) 24 17 99
E-mail: paulfeyt@compuserve.com

NETERLAND

Netbook International BV 
Asterweg 6, Postbus 37600
1030 BA Amsterdam
Tél. (31-20) 634 08 16
Fax (31-20) 634 09 63
E-mail: info@netbook.nl


Samsom Bedrijfsinformatie BV 
Prinses Margrietlaan 3, Postbus 4
2400 MA Alphen aan den Rijn
Tél. (31-172) 44 06 25
Fax (31-172) 44 06 81
E-mail: helpdesk@sbi.nl
URL: http://www.sbi.nl

SDU Servicecentrum Uitgevers 
Christoffel Plantijnstraat 2, Postbus 20014
2500 EA Den Haag
Tél. (31-70) 378 99 80
Fax (31-70) 378 97 83
E-mail: sdu@sdu.nl
URL: http://www.sdu.nl

Swets & Zeitlinger BV 
Heerweg 347 B, Postbus 830
2160 SZ Lisse
Tél. (31-252) 43 51 11, fax (31-252) 41 58 88
E-mail: ycalmpens@swets.nl
URL: http://www.swets.nl

ÖSTERREICH

EDV GmbH 
Altmanndorferstraße 154-156
A-1231 Wien
Tél. (43-1) 867 23 40, Fax (43-1) 667 13 90
E-mail: online@edv.co.at
URL: http://www.edv.co.at

Gesplan GmbH 
Dapontgasse 5, A-1031 Wien
Tél. (43-1) 712 54 02, Fax (43-1) 715 54 61
E-mail: office@gesplan.com
URL: http://www.gesplan.com

**Manz'sche Verlags- und
Universitätsbuchhandlung GmbH** 
Kohlmarkt 16, A-1014 Wien
Tél. (43-1) 53 16 11 00
Fax (43-1) 53 16 11 67
E-mail: bestellen@manz.co.at
URL: http://www.manz.at

PORTUGAL

**Distribuidora de Livros
Bertrand Ld** 
Grupo Bertrand, SA
Rua das Terras dos Vales, 4-A
Apartado 60037, P-2700 Amadora
Tél. (351-1) 495 87 87
Fax (351-1) 498 02 55
E-mail: dib@lp.pt

**Imprensa Nacional-Casa
da Moeda, SA** 
Rua da Escola Politécnica n.º 135
P-1250-100 Lisboa Codex
Tél. (351) 213 94 57 00
Fax (351) 213 94 57 50
E-mail: spocet@incm.pt
URL: http://www.inc.cm.pt

Telepac 
Rua Dr. A. Loureiro Borges, 1
Arquiparque - Mirafleres
P-1495 Algas
Tél. (351-1) 790 70 00
Fax (351-1) 790 70 43
E-mail: bdados@mail.telepac.pt
URL: http://www.telepac.pt

SUOMI/FINLAND

**Akateeminen Kirjakauppa/
Akademiska Bokhandeln** 
Keskuskatu 1/Centralgatan 1, PL/PB 128
FIN-00101 Helsinki/Helsingfors
P/tif. (358-9) 121 44 18
F./fax (358-9) 121 44 35
Sähköposti: sps@akateeminen.fi
URL: http://www.akateeminen.com

**TietoEnator Corporation Oy,
Information Service** 
PO Box 406
FIN-02101 Espoo/Esbo
P./tif. (358-9) 86 25 23 31
F./fax (358-9) 86 25 35 53
Sähköposti: markku.kolari@tietoanator.com
URL: http://www.tietoanator.com/
tietopalvelut

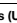
SVERIGE

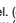
BTJ AB 
Traktorvägen 11, S-221 82 Lund
Tfn (46-46) 18 00 00, fax (46-46) 30 79 47
E-post: btjeu-pub@btj.se
URL: http://www.btj.se

Sema Group InfoData AB 
Fyrværkarbacken 34-36
S-100 26 Stockholm
Tfn (46-8) 738 50 00, fax (46-8) 618 97 78
E-post: infotorg@infodata.sema.se
URL: http://www.infodata.sema.se

Statistiska Centralbyrån 
Karlavägen 100, Box 24 300
S-104 51 Stockholm
Tfn (46-8) 783 48 01, fax (46-8) 783 48 99
E-post: infoserice@scb.se
URL: http://www.scb.se/scbswe/isthm/
eubest.htm

UNITED KINGDOM

Abacus Data Services (UK) Ltd 
Waterloo House, 59 New Street
Chelmsford, Essex CM1 1NE
Tél. (44-1245) 25 22 22
Fax (44-1245) 25 22 44
E-mail: abacusuk@aol.com
URL: http://www.abacusuk.co.uk

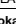
Business Information Publications Ltd 
15 Woodlands Terrace
Glasgow, G3 6DF, Scotland
Tél. (44-141) 332 82 47
Fax (44-141) 331 26 52
E-mail: bip@bipcontracts.com
URL: http://www.bipcontracts.com


Context Electronic Publishers Ltd 
Grand Union House
20 Kentish Town Road
London NW1 9NR
Tél. (44-171) 267 89 89
Fax (44-171) 267 11 33
E-mail: davidc@context.co.uk
URL: http://www.justis.com

DataOp Alliance Ltd 
Rua da Escola Politécnica n.º 135
P-1250-100 Lisboa Codex
Tél. (351) 213 94 57 00
Fax (351) 213 94 57 50
E-mail: sales@dataop.com
URL: http://www.dataop.com


The Stationery Office Ltd 
Orders Department
PO Box 276
London SW8 5DT
Tél. (44-171) 870 60 05-522
Fax (44-171) 870 60 05-533
E-mail: book.orders@hso.co.uk
URL: http://www.tsonline.co.uk

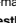
ISLAND

Bokabud Larusar Blöndal 
Skólavörðustíg, 2, IS-101 Reykjavík
Tél. (354) 551 56 50
Fax (354) 552 56 60
E-mail: bokabud@sinnet.is

Skýrr 
Armúli, 2 IS-108 Reykjavík
Tél. (354) 569 51 00
Fax (354) 569 52 51
E-mail: sveinbjorn@skyrr.is
URL: http://www.skyrr.is

NORGE

Swets Norge AS 
Ostenjovelen 18, Boks 6512 Etterstad
N-0606 Oslo
Tél. (47-22) 97 45 00, fax (47-22) 97 45 45
E-mail: kyttelid@swets.nl

Vestlandsforskning 
Fossetunet 3
N-5800 Sognalund
Tél. (47-57) 67 61 50, fax (47-57) 67 61 90
E-mail: eurolink@vfl.his.no

SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA

Euro Info Center Schweiz 
c/o OSEC, Stampfenbachstraße 85
PF 492, CH-8035 Zurich
Tél. (41-1) 365 53 15, Fax (41-1) 365 54 11
E-mail: eics@osec.ch
URL: http://www.osec.ch/eics

AUTRES PAYS

**Une liste complète des bureaux de
vente des Journaux officiels des
Communautés européennes - prin-
cipalement pour les pays tiers -
peut être obtenue à l'Office des pu-
blications officielles des Commu-
nautés européennes ou sur la page
d'accueil (Homepage) de l'Office
sur l'Internet à l'adresse suivante:
http://eur-op.eu.int/general/en/
s-ad.htm**

Ce Journal officiel est aussi disponible sur le site EUR-Lex (<http://europa.eu.int/eur-lex>) pendant 45 jours

Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consulter sur l'Internet: <http://europa.eu.int>



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 LUXEMBOURG. Pour la France: CPPAP n° 68671 L - Pour la Belgique: bureau de dépôt: Bruxelles X

I

(Communications)

COMMISSION

Taux de change de l'euro ⁽¹⁾**7 février 2000**

(2000/C 35/01)

1 euro	=	7,4432	couronnes danoises
	=	332,6	drachmes grecques
	=	8,463	couronnes suédoises
	=	0,6134	livre sterling
	=	0,9767	dollar des États-Unis
	=	1,4045	dollar canadien
	=	106,02	yens japonais
	=	1,6065	franc suisse
	=	8,059	couronnes norvégiennes
	=	72,55885	couronnes islandaises ⁽²⁾
	=	1,5261	dollar australien
	=	1,9741	dollars néo-zélandais
	=	6,15956	rands sud-africains ⁽²⁾

⁽¹⁾ Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

⁽²⁾ Source: Commission.

RELEVÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA COMMISSION AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DU 3.1. AU 7.1.2000

(2000/C 35/02)

Ces documents peuvent être obtenus auprès des bureaux de vente dont les adresses figurent à la page quatre de couverture.

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 565	CB-CO-99-636-FR-C	Proposition de directive du Conseil portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail ⁽²⁾ ⁽³⁾	5.1.2000	6.1.2000	32
COM(1999) 727	CB-CO-99-723-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à l'adhésion de la Communauté européenne au règlement n° 109 de la commission économique pour l'Europe des Nations unies concernant l'homologation de la fabrication de pneumatiques rechapés pour les véhicules utilitaires et leurs remorques ⁽³⁾	5.1.2000	6.1.2000	44
COM(1999) 728	CB-CO-99-724-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à l'adhésion de la Communauté européenne au règlement n° 108 de la commission économique pour l'Europe des Nations unies concernant l'homologation de la fabrication de pneumatiques rechapés pour les véhicules automobiles et leurs remorques ⁽³⁾	5.1.2000	6.1.2000	39
COM(1999) 729	CB-CO-99-725-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'administration du système de double contrôle sans limite quantitative à l'exportation de certains produits sidérurgiques couverts par les traités CECA et CE de l'Ukraine dans la Communauté européenne pour la période comprise du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2001 (prorogation du système de double contrôle)	6.1.2000	6.1.2000	16
COM(1999) 730	CB-CO-99-726-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et l'Ukraine prorogeant le système de double contrôle sans limite quantitative à l'exportation de certains produits sidérurgiques couverts par les traités CE et CECA de l'Ukraine dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2001	6.1.2000	6.1.2000	20
COM(1999) 731	CB-CO-99-727-FR-C	Proposition de règlement du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 2320/97 instituant, entre autres, un droit antidumping définitif sur les importations de certains tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier non allié, originaires de Russie	6.1.2000	6.1.2000	7
COM(1999) 732	CB-CO-99-728-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la Fédération russe prorogeant le système de double contrôle sans limite quantitative à l'exportation de certains produits sidérurgiques couverts par les traités CE et CECA de la Fédération russe dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2001	6.1.2000	6.1.2000	20

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 733	CB-CO-99-729-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'administration du système de double contrôle sans limite quantitative à l'exportation de certains produits sidérurgiques couverts par les traités CECA et CE de la Fédération russe dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2001 (prorogation du système de double contrôle)	6.1.2000	6.1.2000	16
COM(1999) 734	CB-CO-99-730-FR-C	Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 95/514/CE concernant l'équivalence des inspections sur pied des cultures productrices de semences effectuées dans des pays tiers et l'équivalence des semences produites dans des pays tiers	6.1.2000	6.1.2000	5
COM(1999) 746	CB-CO-99-002-FR-C	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant vingt et unième modification de la directive 76/769/CEE relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (substances classées cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction — CMR ⁽²⁾ ⁽³⁾)	6.1.2000	6.1.2000	9
COM(1999) 566	CB-CO-99-563-FR-C	Proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique ⁽²⁾ ⁽³⁾	5.1.2000	7.1.2000	1
COM(1999) 594	CB-CO-99-603-FR-C	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac ⁽²⁾ ⁽³⁾	7.1.2000	7.1.2000	30
COM(1999) 735	CB-CO-99-731-FR-C	Proposition de règlement du Conseil portant modification du règlement (CE) n ^o 1015/94 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de systèmes de caméras de télévision originaires du Japon	7.1.2000	7.1.2000	14
COM(1999) 736	CB-CO-99-732-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques CECA et CE De la république slovaque dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000 (prorogation du système de double contrôle)	7.1.2000	7.1.2000	5
COM(1999) 737	CB-CO-99-733-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre par la Communauté au sein du Conseil d'association institué par l'accord européen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République slovaque, d'autre part, entré en vigueur le 1 ^{er} février 1995, prorogant le système de double contrôle pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000, concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques de la République slovaque dans la Communauté	7.1.2000	7.1.2000	7

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 738	CB-CO-99-734-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques CECA et CE de la République tchèque dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000 (prorogation du système de double contrôle)	7.1.2000	7.1.2000	5
COM(1999) 739	CB-CO-99-735-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre par la Communauté au sein du Conseil d'association institué par l'accord européen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République tchèque, d'autre part, entré en vigueur le 1 ^{er} février 1995, prorogeant le système de double contrôle pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000, concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques de la République tchèque dans la Communauté	7.1.2000	7.1.2000	7
COM(1999) 740	CB-CO-99-736-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques CECA de Roumanie dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000 (prorogation du système de double contrôle)	7.1.2000	7.1.2000	5
COM(1999) 741	CB-CO-99-737-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre par la Communauté au sein du Conseil d'association institué par l'accord européen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Roumanie, d'autre part, entré en vigueur le 1 ^{er} février 1995, prorogeant le système de double contrôle pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000, concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques de la Roumanie dans la Communauté	7.1.2000	7.1.2000	6
COM(1999) 742	CB-CO-99-738-FR-C	Proposition de règlement du Conseil concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques CECA de Pologne dans la Communauté européenne pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000 (prorogation du système de double contrôle)	7.1.2000	7.1.2000	5
COM(1999) 743	CB-CO-99-739-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre par la Communauté au sein du Conseil d'association institué par l'accord européen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Pologne, d'autre part, qui est entré en vigueur le 1 ^{er} février 1994, prorogeant le système de double contrôle pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000, concernant l'exportation de certains produits sidérurgiques de la Pologne dans la Communauté	7.1.2000	7.1.2000	7
COM(1999) 744	CB-CO-99-740-FR-C	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 79/373/CEE concernant la commercialisation des aliments composés pour animaux ⁽²⁾	7.1.2000	7.1.2000	9

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 745	CB-CO-99-009-FR-C	Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la prorogation de la décision n° 710/97/CE concernant une approche coordonnée des autorisations dans le domaine des services de communications personnelles par satellite dans la Communauté ⁽²⁾ ⁽³⁾	7.1.2000	7.1.2000	6
COM(1999) 747	CB-CO-99-003-FR-C	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen — Ateliers régionaux «pêche»: bilan de la deuxième phase (1998/1999) et perspectives	7.1.2000	7.1.2000	13

⁽¹⁾ Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

⁽²⁾ Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

⁽³⁾ Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

RELEVÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA COMMISSION AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DU 10.1. AU 14.1.2000

(2000/C 35/03)

Ces documents peuvent être obtenus auprès des bureaux de vente dont les adresses figurent à la page quatre de couverture.

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 748	CB-CO-00-004-FR-C	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 85/611/CEE, 92/49/CEE, 92/96/CEE et 93/22/CEE en ce qui concerne l'échange d'informations avec des pays tiers ⁽²⁾ ⁽³⁾	10.1.2000	10.1.2000	7
COM(1999) 749	CB-CO-00-005-FR-C	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil sur le reclassement des règlements effectués dans le cadre d'accords de swaps et de contrats de garantie de taux ⁽²⁾	10.1.2000	10.1.2000	8
COM(1999) 750	CB-CO-00-007-FR-C	Rapport de la Commission: Mise en œuvre du Livre blanc «Enseigner et apprendre: vers la société cognitive» ⁽³⁾	10.1.2000	10.1.2000	24
COM(1999) 752	CB-CO-00-008-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre de la législation communautaire en matière de déchets (directive 75/442/CEE relative aux déchets, directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux, directive 75/439/CEE relative aux huiles usagées et directive 86/278/CEE relative aux boues d'épuration) pour la période 1995-1997 ⁽³⁾	10.1.2000	10.1.2000	93

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 753	CB-CO-00-009-FR-C	Proposition de règlement du Conseil rétablissant un droit antidumping définitif sur les sacs à main en cuir originaires de la République populaire de Chine et vendus à l'exportation vers la Communauté par Gainth Industrial Ltd, Macia Company Ltd, Yen Sheng Factory Ltd, Dongguan All Be Right Leathern Products Co. Ltd et Panyu Simone Handbag Ltd et modifiant le règlement (CE) n° 2380/98 du Conseil afin d'appliquer les droits antidumping individuels établis pour deux producteurs-exportateurs à des sociétés liées ayant commencé à fabriquer des sacs à main en cuir	10.1.2000	10.1.2000	11
COM(1999) 899	CB-CO-00-006-FR-C	Communication de la Commission au Conseil concernant l'ouverture de consultations avec la Côte d'Ivoire en application de l'article 366 bis de la Convention de Lomé	7.1.2000	10.1.2000	5
COM(1999) 638	CB-CO-99-651-FR-C	Proposition de directive du Conseil relative au droit au regroupement familial ⁽²⁾ ⁽³⁾	1.12.1999	11.1.2000	38
COM(1999) 751	CB-CO-99-812-FR-C	Rapport de la Commission sur la deuxième phase de visites effectuées par les services de la Commission dans les États membres en application de l'article 5 de la directive 93/99/CEE du Conseil en vue de l'évaluation des systèmes nationaux de contrôle officiel des denrées alimentaires	12.1.2000	12.1.2000	54
COM(1999) 712	CB-CO-99-711-FR-C	Proposition de décision du Conseil sur les lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres en 2000 ⁽²⁾ ⁽³⁾	14.12.1999	13.1.2000	14
COM(2000) 3	CB-CO-00-011-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil sur l'application du règlement (CEE) n° 2186/93 du Conseil du 22 juillet 1993 relatif à la coordination communautaire du développement des répertoires d'entreprises utilisés à des fins statistiques	14.12.1999	14.1.2000	57

⁽¹⁾ Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

⁽²⁾ Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

⁽³⁾ Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

RELEVÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA COMMISSION AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DU 17.1. AU 21.1.2000

(2000/C 35/04)

Ces documents peuvent être obtenus auprès des bureaux de vente dont les adresses figurent à la page quatre de couverture.

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(2000) 4	CB-CO-00-014-FR-C	Rapport de la Commission concernant une enquête sur la situation socio-économique des étudiants «Erasmus» ⁽³⁾	18.1.2000	18.1.2000	78
COM(1999) 725	CB-CO-99-722-FR-C	Proposition de décision du Conseil concernant la position de la Communauté au sein du Conseil d'association sur la participation de la Lettonie au programme communautaire en faveur des petites et moyennes entreprises	18.1.2000	18.1.2000	23
COM(1999) 686	CB-CO-99-708-FR-C	Proposition de décision du Conseil portant création d'un Fonds européen pour les réfugiés	14.12.1999	20.1.2000	39
COM(1999) 699	CB-CO-99-686-FR-C	Avis de la Commission conformément à l'article 251, paragraphe 2, point c) du traité CE, sur les amendements du Parlement européen à la position commune du Conseil concernant la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 93/104/CE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail afin de couvrir des secteurs et des activités exclus de ladite directive ⁽³⁾	21.12.1999	20.1.2000	6
COM(2000) 8	CB-CO-00-015-FR-C	Programme européen pour la reconstruction et le développement en Afrique du Sud [règlement (CE) n° 2259/96 du Conseil] rapport annuel (1998)	20.1.2000	20.1.2000	39
COM(1999) 708	CB-CO-99-703-FR-C	Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des jeunes volontaires, des enseignants et des formateurs ⁽³⁾	21.1.2000	21.1.2000	23
COM(2000) 12	CB-CO-00-016-FR-C	Proposition de décision du Conseil autorisant l'Allemagne à appliquer un taux réduit de droit d'accise à certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4 de la directive 92/81/CEE	21.1.2000	21.1.2000	6
COM(2000) 13	CB-CO-00-017-FR-C	Proposition de règlement du Conseil portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires communautaires pour certains produits de la pêche, originaires de Ceuta	21.1.2000	21.1.2000	7

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(2000) 16	CB-CO-00-018-FR-C	Communication de la Commission au Conseil sur une demande présentée par le gouvernement allemand visant à autoriser celui-ci à introduire une mesure dérogeant aux dispositions de la directive 92/81/CEE du Conseil, en vertu de l'article 8, paragraphe 4, de cette directive, et prévoyant une réduction du taux de droit d'accise sur les carburants pour automobiles dont la teneur en soufre est inférieure à 10 parties par million (ppm)	21.1.2000	21.1.2000	5

(¹) Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

(²) Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

(³) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

RELEVÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA COMMISSION AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DU 24.1. AU 28.1.2000

(2000/C 35/05)

Ces documents peuvent être obtenus auprès des bureaux de vente dont les adresses figurent à la page quatre de couverture.

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(1999) 709	CB-CO-99-710-FR-C	Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil concernant la coopération européenne en matière d'évaluation qualitative de l'éducation scolaire	24.1.2000	24.1.2000	19
COM(2000) 14	CB-CO-00-024-FR-C	Rapport de la Commission sur les réunions régionales organisées par la Commission en 1998-1999 sur la politique commune de la pêche après 2002	24.1.2000	24.1.2000	66
COM(2000) 15	CB-CO-00-025-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'application du régime communautaire de la pêche et de l'aquaculture en 1996-1998	24.1.2000	24.1.2000	42
COM(2000) 20	CB-CO-00-026-FR-C	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen: Indicateurs d'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole commune	26.1.2000	26.1.2000	30
COM(2000) 24	CB-CO-00-027-FR-C	Proposition de décision du Conseil visant à porter devant le Conseil de coopération le différend relatif à la procédure d'enregistrement national (renouvellement de l'enregistrement) des médicaments et aux droits y afférents en Ukraine et à arrêter la position à adopter par la Communauté au sein du Conseil de coopération afin de régler ce différend	26.1.2000	26.1.2000	11
COM(2000) 23	CB-CO-00-029-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen: Penser l'éducation de demain — Promouvoir l'innovation avec les nouvelles technologies (³)	27.1.2000	27.1.2000	40

Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(2000) 25	CB-CO-00-030-FR-C	Proposition de décision du Conseil relative à la position de la Communauté européenne sur le projet de règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies concernant l'homologation d'un module de coussin gonflable pour systèmes de coussins gonflables de deuxième monte, d'un volant de direction de deuxième monte muni d'un module de coussin gonflable d'un type homologué et d'un système de coussin gonflable de deuxième monte autre qu'un système monté sur un volant de direction	27.1.2000	27.1.2000	41
COM(1999) 658	CB-CO-00-707-FR-C	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des régions relative à une proposition de programme de soutien à l'industrie audiovisuelle européenne (MEDIA Plus — 2001-2005) ⁽³⁾ Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil portant sur la mise en œuvre d'un programme de formation pour les professionnels de l'industrie européenne des programmes audiovisuels (MEDIA — Formation) (2001-2005) ⁽³⁾ Proposition de décision du Conseil portant sur la mise en œuvre d'un programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des œuvres audiovisuelles européennes (MEDIA Plus — Développement, distribution et promotion) (2001-2005) ⁽³⁾	14.12.1999	28.1.2000	73
COM(1999) 719	CB-CO-00-013-FR-C	Livre blanc sur la sécurité alimentaire ⁽³⁾	12.1.2000	28.1.2000	61
COM(2000) 18	CB-CO-00-031-FR-C	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un programme communautaire d'étiquetage de produits énergétiquement efficaces pour les équipements de bureau et de communication ⁽²⁾ ⁽³⁾	28.1.2000	28.1.2000	24
COM(2000) 28	CB-CO-00-032-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen — Troisième rapport sur l'application du règlement (CEE) n° 218/92 du Conseil du 27 janvier 1992 concernant la coopération administrative dans le domaine des impôts indirects (TVA), établi en application de son article 14 et quatrième rapport sur la perception et le contrôle de la TVA, établi en application de l'article 12 du règlement (CEE, Euratom) n° 1553/89	28.1.2000	28.1.2000	46
COM(2000) 41	CB-CO-00-042-FR-C	Proposition de règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de certains tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier non allié, originaires de Croatie et d'Ukraine et portant perception définitive du droit provisoire	28.1.2000	28.1.2000	17

⁽¹⁾ Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

⁽²⁾ Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

⁽³⁾ Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

Notification préalable d'une opération de concentration

[Affaire COMP/JV.39 — Bertelsmann AG/Planeta Corporación SRL/Nuevas Ediciones de Bolsillo (NEB)]

(2000/C 35/06)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

1. Le 31 janvier 2000, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil ⁽¹⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1310/97 ⁽²⁾, d'un projet de concentration par lequel les entreprises Bertelsmann AG et Planeta Corporación SRL créent, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), dudit règlement, une entreprise commune Nuevas Ediciones de Bolsillo (NEB) qu'ils contrôlent conjointement.

2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

- Bertelsmann AG: l'édition, l'impression et la distribution de livres et de magazines, les clubs de livres, l'édition et la distribution de musique et de disques, la télévision privée ainsi que les services y afférents,
- Planeta Corporación SRL: l'édition et la distribution de produits culturels et de loisir en utilisant tous les moyens d'impression et les types de médias comme les livres, les services de radiodiffusion (y compris les disques numériques polyvalents) et les supports électroniques (CD-Rom),
- NEB: l'édition, l'impression et la distribution de livres de poche dans les langues officielles de l'Espagne.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération de concentration notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CEE) n° 4064/89.

4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopieur ou par courrier, sous la référence COMP/JV.39 — Bertelsmann AG/Planeta Corporación SRL/Nuevas Ediciones de Bolsillo (NEB), à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Direction C — Information, communication et multimédia
Avenue de Cortenberg 150
B-1040 Bruxelles
[télécopieur (32-2) 296 43 01/296 72 44].

⁽¹⁾ JO L 395 du 30.12.1989, p. 1.
JO L 257 du 21.9.1990, p. 13 (rectificatif).

⁽²⁾ JO L 180 du 9.7.1997, p. 1.
JO L 40 du 13.2.1998, p. 17 (rectificatif).

Notification préalable d'une opération de concentration**(Affaire COMP/M.1849 — Solectron/Ericsson)**

(2000/C 35/07)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

1. Le 31 janvier 2000, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil ⁽¹⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1310/97 ⁽²⁾, d'un projet de concentration par lequel l'entreprise américaine Solectron Corporation (Solectron), acquiert, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), dudit règlement, le contrôle d'une partie de l'entreprise suédoise Telefonaktiebolaget LM Ericsson (Ericsson), i.e. les unités de production de matériel de commutation pour télécommunications par achat d'actifs.
2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:
 - l'entreprise Solectron: électronique,
 - l'entreprise Ericsson: fabrication et fourniture de systèmes et d'équipement de télécommunication.
3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération de concentration notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CEE) n° 4064/89.
4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopieur ou par courrier, sous la référence COMP/M.1849 — Solectron/Ericsson, à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Direction B — Task Force «Concentrations»
Avenue de Cortenberg 150
B-1040 Bruxelles
[télécopieur (32-2) 296 43 01/296 72 44].

⁽¹⁾ JO L 395 du 30.12.1989, p. 1.
JO L 257 du 21.9.1990, p. 13 (rectificatif).

⁽²⁾ JO L 180 du 9.7.1997, p. 1.
JO L 40 du 13.2.1998, p. 17 (rectificatif).

Avis d'ouverture d'un réexamen intermédiaire des mesures antidumping applicables aux importations de magnésium non allié sous forme brute originaire de la République populaire de Chine

(2000/C 35/08)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

La Commission a été saisie d'une demande de réexamen intermédiaire partiel des mesures antidumping définitives imposées par le règlement (CE) n° 2402/98 du Conseil ⁽¹⁾ (ci-après dénommé «le règlement») sur les importations de magnésium non allié sous forme brute originaire de la République populaire de Chine.

1. Demande de réexamen

La demande au titre de l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 384/96 du Conseil ⁽²⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 905/98 ⁽³⁾, (ci-après dénommé «le règlement de base») a été déposée par deux importateurs italiens, Pro.cat Scarl et De Stefani Luigi. Elle porte uniquement sur la clarification de la définition des produits couverts par les mesures antidumping.

2. Produit

Le produit concerné par le réexamen est le magnésium non allié sous forme brute originaire de la République populaire de Chine, qui relève des codes NC 8104 11 00 et ex 8104 19 00.

Le règlement définit le magnésium non allié sous forme brute comme:

— du magnésium brut contenant accidentellement de petites quantités d'autres éléments tels que des impuretés

et

— du magnésium sous forme brute contenant des éléments intentionnellement ajoutés tels que l'aluminium et le zinc, ne correspondant à aucun des alliages décrits dans une annexe du règlement.

3. Mesures existantes

Les mesures actuellement en vigueur pour le magnésium non allié sous forme brute originaire de la République populaire de Chine consistent en un droit antidumping définitif institué par le règlement.

4. Motifs du réexamen

Comme il est précédemment indiqué, les mesures antidumping portent sur le magnésium non allié sous forme brute. Elles ne couvrent pas le magnésium allié. Ce dernier a été défini dans le règlement par référence à des normes industrielles européennes

[Comité européen de normalisation (CEN)] ou à leurs équivalents internationaux dont une liste figure à l'annexe du règlement.

Il ressort de la demande de réexamen que certains types de magnésium qui ne sont pas énumérés dans l'annexe du règlement, en particulier les alliages de magnésium utilisés pour les moulages en anodes, satisfont aux normes CEN e part conséquent ne devraient pas être couverts par les mesures.

5. Procédure de détermination de la définition des produits

Ayant conclu, après consultation du comité consultatif, qu'il existe des éléments de preuve suffisants pour justifier l'ouverture d'un réexamen intermédiaire partiel, la Commission a entamé une enquête, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement de base, portant uniquement sur la clarification de la définition des produits couverts par les mesures antidumping.

La Commission enverra une copie du présent avis et de la version non confidentielle de la demande de réexamen au producteur communautaire, aux producteurs-exportateurs et aux importateurs qui ont participé à l'enquête ayant débouché sur l'institution des mesures actuellement en vigueur.

Toutes les autres parties intéressées prouvant qu'elles sont susceptibles d'être affectées par le résultat de l'enquête sont invitées à faire connaître leur point de vue et à fournir des éléments de preuve à l'appui.

En outre, la Commission entendra les parties intéressées, pour autant qu'elles en fassent la demande par écrit et prouvent qu'il existe des raisons particulières de les entendre.

Les informations et les demandes d'audition doivent parvenir par écrit à l'adresse mentionnée ci-dessous et indiquer les nom, adresse, adresse électronique numéros de télécopieur et/ou de téléphone des parties intéressées.

6. Délai

Les parties intéressées peuvent se faire connaître, demander à être entendues par la Commission, présenter leur point de vue par écrit ainsi que des informations, qui, pour être pris en considération au cours de l'enquête, seront présentés dans les quarante jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel des Communautés européennes*. Elles peuvent également demander à être entendues par la Commission dans

⁽¹⁾ JO L 298 du 7.11.1998, p. 1.

⁽²⁾ JO L 56 du 6.3.1996, p. 1.

⁽³⁾ JO L 128 du 30.4.1998, p. 18.

le même délai. Ce délai s'applique à toutes les parties intéressées, y compris celles qui ne sont pas connues de la Commission; il est donc dans leur intérêt de prendre immédiatement contact avec cette dernière à l'adresse mentionnée ci-après:

Commission européenne
Direction générale du commerce
Directions C et E
(DM 24 — 8/38)
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Télécopieur (32-2) 295 65 05
Télex: 21877 COMEU B

7. Défaut de coopération

Lorsqu'une partie intéressée refuse l'accès aux informations nécessaires ou ne les fournit pas dans les délais prévus ou fait obstacle de façon significative à l'enquête, des conclusions, positives ou négatives, peuvent être établies sur la base des données disponibles, conformément à l'article 18 du règlement de base.

S'il est constaté qu'une partie intéressée a fourni un renseignement faux ou trompeur, ce renseignement n'est pas pris en considération et il peut être fait usage des données disponibles.

III

(Informations)

COMMISSION

Modification à l'avis d'adjudication de la restitution à l'exportation de riz blanchi à grains moyens et longs A vers certains pays tiers

(2000/C 35/09)

(«Journal officiel des Communautés européennes» C 295 du 15 octobre 1999)

Page 12, au titre I «Objet», le point 2 est remplacé par le texte suivant:

- «2. La quantité totale pouvant faire l'objet de fixation de la restitution maximale à l'exportation conformément à l'article 1^{er} paragraphe 2 du règlement (CEE) n° 584/75 de la Commission ⁽³⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 299/95 ⁽⁴⁾, porte sur environ 30 000 tonnes.»
-